

MAINTENANCE INFORMATIQUE

Des offres adaptées
à toutes les situations...



La maintenance informatique

Les TPE et PME reculent souvent devant les dépenses informatiques et cumulent ainsi les erreurs : parc informatique hétérogène, absence de sauvegarde, infections virales à répétition et performances réduites... Au final, les coûts cachés viennent obérer les profits que les entreprises croient réaliser et mettent en péril leur activité.

C'est pourquoi AAMSET vous propose des solutions adaptées au profil et au budget de votre entreprise pour éliminer tous les blocages en optimisant votre outil informatique. Les prestations proposées peuvent aller d'une simple intervention ponctuelle à la prise en charge complète de votre parc informatique.

Nos compétences

- Microsoft Windows et Windows Server
- Apple OS X et OS X Server
- Serveurs Linux/UNIX
- Réseau : D-Link, ZyXEL, SonicWALL, Ruckus...
- Microsoft Office 365 et Google Apps for Work
- Adobe Creative Cloud et Extensis Universal Type



Nous proposons nos prestations sous forme de 3 offres principales, auxquelles viennent s'ajouter les prestations particulières, dont la tarification est réalisée sur devis.

Intervention ponctuelle

AAMSET intervient à votre demande et selon vos impératifs pour tout dépannage ou pour la réalisation d'une prestation ponctuelle (installation, paramétrages, déménagement, etc.).

Aucun délai d'intervention n'est garanti. Ces interventions ponctuelles doivent être réalisées sur rendez-vous.

Tickets de maintenance

Les heures de prestation sont achetées à l'avance sous forme de carnet de tickets. Les interventions sont décomptées du carnet par tranche de 15 min (1 ticket = 1/4 d'heure, la première heure d'intervention sur site étant indivisible).

AAMSET intervient dans un délai maximum de 48h, sous forme de télémaintenance ou d'intervention physique.

À chaque intervention, un récapitulatif vous est envoyé par e-mail. De même, des alertes vous sont envoyées pour vous informer de l'état de votre carnet.

Contrat d'infogérance

Ce contrat est destiné aux entreprises qui souhaitent externaliser la gestion de leur informatique et avoir une maîtrise de leur budget. Il est assimilable à une assurance sur le bon fonctionnement de votre système d'information.

Son prix est calculé en fonction de votre infrastructure et dépend donc de votre parc. Il évolue à la hausse ou à la baisse, suivant le développement de votre entreprise. Il est réévalué chaque trimestre.

En option, une visite récurrente est planifiée à la fréquence de votre choix. Elle permet de voir chaque utilisateur et de régler ainsi leurs problèmes. La durée varie selon la taille de votre infrastructure et les problèmes rencontrés.

Nous intervenons dans un délai maximum de 4h, l'ensemble des prestations informatiques est inclus dans ce type de contrat :

- interventions à distance et sur site,
- conseil et gestion de projet,
- gestion des licences et services internet,
- relations avec les prestataires...

Votre budget est totalement maîtrisé, votre informatique aussi. Le tout, sans engagement.